AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
25 F.

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS
C. C. P. Nantes 86-04-02

BULLETIN N° 119 d'AOUT 1970 - MAINE-et-LOIRE - LOIRE-ATLANTIQUE - VENDEE .... P 31
SARTHE - MAYENNE .... P 33

LES MALADIES DE CONSERVATION D'ORIGINE CRYPTOGAMIQUE DES POMMES ET DES POIRES (suite)

CHAMPIGNONS PENETRANT PAR UNE PORTE D'ENTREE NATURELLE OU CHAMPIGNONS PARASITES LATENTS -

Pour ces champignons les portes d'entrée sont le plus souvent les lenticelles, parfois l'oeil du fruit ou le pédoncule.

Le filament mycélien issu de la spore pénètre dans le fruit, s'installe mais ne se développe pas immédiatement. Il ne reprend son activité que lors de la maturation provoquant une pourriture complète du fruit. Pour ces champignons latents il peut donc y avoir un délai très grand entre la contamination et l'apparition de la pourriture. Ce sont les pourritures lenticellaires qui sont, en général, à l'origine des dégâts les plus importants en cours de conservation.

Les sources de contamination des champignons latents se trouvent uniquement dans les vergers. Les spores se forment dans la plus grande majorité des cas sur des chancres qui se sont installés sur les plaies de taille, les bourses, les cicatrices laissées à la chute des feuilles. Ces chancres, souvent de petites dimensions, sont difficiles à observer dans les vergers. Aucune contamination n'est possible après la récolte.

Pour les champignons lenticellaires les contaminations peuvent donc avoir lieu depuis la formation des lenticelles jusqu'à la récolte. Les contaminations par l'oeil du fruit se font souvent au moment de la floraison.

METHODES DE LUTTE -

Ces précisions sur les différents modes de pénétration dans les fruits et sur les sources de contamination permettent de mieux comprendre les méthodes de lutte qui peuvent être préconisées.

Elles doivent s'orienter sur la suppression ou la protection des portes d'entrée (blessures, lenticelles, etc..) et sur l'élimination, dans la mesure du possible, des sources de contamination.

Pour les champignons parasites de blessures il est évidemment essentiel d'éviter toutes les blessures qui sont les portes d'entrée de ces champignons, notamment lors de la récolte en évitant des manipulations trop brutales. Il est également conseillé d'éliminer avant l'entreposage tous les fruits blessés qui risqueraient donc d'être contaminés. La désinfection du matériel et des locaux ne s'impose pas puisque cette source de contamination ne peut être dangereuse que s'il y a des fruits blessés.

Pour les champignons lenticellaires, notamment pour les GLOEOSPORIUM, les plus dangereux, les portes d'entrée que sont les lenticelles doivent être protégés par des traitements fongicides préventifs ayant pour but d'éviter l'installation du champignon qui peut se faire comme nous l'avons dit, depuis leur formation jusqu'à la récolte. Parmi les produits qui peuvent être utilisés contre les Tavelures des essais faits ces dernières années ont montré l'efficacité intéressante du THIABENDAZOLE, du BENOMYLE et du CAPTANE.

Trois traitements exécutés à quinze jours d'intervalle, le dernier devant être exécuté deux jours avant la cueillette sont en général suffisants.

Mais ces mesures préventives ne peuvent être complètement efficaces que si l'on supprime les sources de contamination. Les plus importantes se trouvent sur l'arbre lui-même. L'efficacité de la lutte contre les maladies de conservation est donc liée à un bon état sanitaire des vergers.

.../...

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Il est nécessaire d'éviter dans la mesure du possible la formation des chancres sur bois. Ces chancres s'installent le plus souvent à l'automne soit sur des plaies de taille, soit sur les bourses après la cueillette des fruits, soit sur les cicatrices laissées par la chute des feuilles. Un traitement effectué après la cueillette des fruits, à la chute des feuilles avec un fongicide puissant tel que le cuivre et le traitement d'hiver effectué avec des huiles jaunes ou mieux des huiles jaunes additionnées de cuivre, juste avant le débourrement, limitent certainement la formation et le développement de ces chancres.

La destruction des champignons après leur installation dans les fruits est pratiquement impossible car le mycelium est bien protégé par la formation de tissus liégeux. Toutefois, des chercheurs anglais ont obtenu de bons résultats contre les GLOEOSPORIUM en trempant des pommes six minutes dans de l'eau à 45°. Mais cette technique encore expérimentale n'a pas été, à notre connaissance, employée dans la pratique.

Le trempage des fruits dans une solution fongicide après la récolte n'est pas autorisé par la législation actuelle.

(La suite de cette étude de la Station d'Avertissements Agricoles d'Orléans paraîtra dans le Bulletin de Septembre).

VIGNE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU - Vignobles de Loire Atlantique - Des chutes de grêle très importantes viennent de provoquer de graves dégâts dans le vignoble de Muscadet de Loire Atlantique. Bien que le Mildiou soit très peu virulent, il est indispensable d'assurer la cicatrisation des plaies et la protection anticryptogamique.

En conséquence, dans toutes les vignes en production, grêlées, un traitement s'impose avec un fongicide, de préférence organo-cuprique. Un autre traitement devra être effectué vers le 20 août pour assurer la protection des entre-coeurs.

Dans les vignes non encore en production, un traitement identique doit être effectué. D'autres informations seront prochainement données à leur sujet, aux viticulteurs, par la Station d'Avertissements Agricoles.

Dans les vignes non grêlées, un traitement d'aoûtement peut être exécuté dans la semaine du 10 au 15 Août.

Vignobles des autres départements (y compris le vignoble de Muscadet de Maine et Loire) Un traitement d'aoûtement pourra également être exécuté dans la semaine du 10 au 15 Août.

Ces traitements d'aoûtement étant destinés à assurer une longue protection, les viticulteurs auront intérêt à se servir d'un fongicide cuprique ou organo-cuprique. Ces traitements devront être renouvelés en cas d'élimination par les pluies.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POIRES ET DES POMMES - Le 1er vol se poursuit encore dans la Vallée de la Loire et le 2ème vol est commencé. Des pontes continuent à être déposées et les conditions climatiques demeurent très favorables à l'activité du carpocapse. Un nouveau traitement doit donc être exécuté dans tous les vergers où la protection a été éliminée par les récentes pluies d'orage. Dans les autres vergers, il est inutile d'intervenir pour le moment.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Dans les vergers où des taches existent, on pourra profiter du traitement dirigé contre le carpocapse pour assurer la protection contre les tavelures.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux:

J. DIXMERAS

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles:

E. GEOFFRION - J. BOUCHET

TIRAGE DU 5 AOUT 1970